



GUIDE DE L'EMPLOI



LIGUE BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ
FFHANDBALL



ÉDITO

L'Institut de Développement du Sport par la Formation (IDSF) pour donner suite à la parution du « Guide des formations » publié au début de la saison 2019/20, se devait d'écrire la suite....

Nous avons choisi de rassembler en un seul document toutes les offres possibles dispensées à l'IDSF et notamment la nouvelle architecture des formations initiée par la FFHB ; notre ambition étant de se mettre aux services des bénévoles, des salariés des clubs et des comités et vous permettre d'acquérir de nouvelles compétences et connaissances .

Aujourd'hui nous avons opté pour aller encore plus loin dans l'accompagnement des structures qui choisissent de se « professionnaliser » et d'embrasser la fonction « employeur ».

Construire et développer son projet associatif avec le concours d'un « **agent de développement** », d'un « **éducateur sportif** » d'un « **responsable sportif ou administratif** » telle est la gageure sur laquelle vous souhaitez vous investir.

Ce défi à relever engage la responsabilité humaine, pédagogique, administrative, financière du président de l'association et de son conseil d'administration et ne peut se décider à la légère....

Afin de vous accompagner sur ce chemin, nous nous devons de vous transmettre un document pratique, vous présentant les différents dispositifs d'aides à l'emploi issus de nos partenaires institutionnels tels l'Etat (via les DRJSCS et les DDCS), le conseil régional, l'AFDAS....

Ainsi est né le guide de l'emploi, fruit de nos réflexions et de nos échanges qui devrait vous guider dans vos options de recrutement des profils souhaités.

Nous espérons qu'il répondra à vos questions et qu'il vous aidera à choisir les bonnes options vous permettant de faire **grandir votre structure** tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Bien sûr, cet outil est évolutif et perfectible ; il essaiera en outre de s'adapter régulièrement aux nouvelles politiques liées à l'emploi sportif.

Merci aux collaborateurs de l'IDSF qui ont œuvré avec toute leur énergie pour la mise en forme de ce « **Premier Guide de l'emploi** » au service du handball Bourgogne-Franc-Comtois.

Le côté humain étant irremplaçable, une équipe formée reste évidemment à votre écoute pour vous accompagner dans votre démarche et construction d'emploi.»

Pour l'équipe de l'IDSF
La responsable pédagogique,
Joëlle DEMOUGE

LEXIQUE

ANS : Agence National du Sport

AFDAS : Assurance Formation des Activités du Spectacle (=OPCO)

AGEFIPH : Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées

CDD : Contrat à Durée Déterminé

CDI : Contrat à Durée Indéterminé

OPCO : Opérateur des Compétences des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias de la communication, des télécommunications, de sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement.

FFHB : Fédération Française de Handball

SOMMAIRE

| | | |
|---|--|-----|
| » | Contrat d'apprentissage | p5 |
| » | Contrat de professionnalisation | p7 |
| » | Emploi ANS | p9 |
| » | PRAEA-BFC EF | p11 |
| » | Emploi Franc | p13 |
| » | Service Civique | p14 |

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Il s'agit d'un contrat de travail spécifique qui prévoit une période de formation en temps de travail qui est au moins égale à 25% du temps de travail.

OBJECTIF

Former un jeune à un métier tout en obtenant un titre ou un diplôme professionnel et fondé sur l'alternance entre périodes de formation et périodes d'activité en entreprise pour acquérir le savoir-faire en lien avec les compétences du titre ou diplôme préparé.

FINANCEUR

AFDAS
Etat via les DDCS/DRJSCS

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA STRUCTURE

Adhérer à l'AFDAS (*OPCO de la branche sport*), s'acquitter des cotisations

L'appui obligatoire d'un maître d'apprentissage choisi par l'employeur pour l'apprenti

25% du temps de travail consacré à la formation à l'IDSF

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA PERSONNE

Être âgé de 16 à 29 ans le jour de la signature du contrat
(*dérogation possible pour les personnes en situation de handicap bénéficiaires de l'AAH, sportifs de haut niveau, porteur de projet de création d'entreprise*)

AUTRES CONDITIONS PARTICULIÈRES

Les formations visées doivent représenter au moins 25% du temps de travail

Les diplômes ou titres visés doivent être enregistrés au RNCP

L'aide unique concerne les diplômes de niveau III & IV uniquement.



CONTRAT D'APPRENTISSAGE



FINANCEMENT POSSIBLE

- Club Allègement des charges sociales
- Aide unique à l'embauche
- Aide complémentaire de l'ANS sur demande et dans la limite des fonds disponibles (*contacter votre DDCS*),
- Aide complémentaire de l'AGEFIPH pour les travailleurs handicapés,
- Forfait matériel pour l'apprenti
- Forfait de prise en charge des frais annexes (*déplacement, hébergement, restauration...*)



DURÉE

6 à 24 mois selon la durée de la formation (le contrat peut débuter jusqu'à 3 mois avant le démarrage de la formation et se terminer jusqu'à 3 mois après la fin de la formation).

Possibilité d'aller à 36 mois suivant les formations

Renouvelable sans délai de carence pour un nouveau contrat et une nouvelle formation (*Nous consulter*)



RESTE À CHARGE DE LA STRUCTURE

Voir le guide «[Recruter un apprenti](#)» page 7 (*ajouter les aides ANS et AGEFIPH si obtenues*)
*Selon l'âge de l'apprenti, l'année du contrat et les aides obtenues.

Voir le site c'est [ici](#) !



PROCÉDURE DE MISE EN OEUVRE

Etape 1 - Télécharger le [CERFA](#)



Etape 2 - Prendre contact pour le remplir avec 5200000.formation@ffhandball.net

Attention ! Dans tous les cas ne remplir que les parties «Employeur» et «Apprenant».

Les 3 exemplaires avec signatures originales sont à envoyer par voie postale à la Ligue.



CONTACT

Alexandra DEMANGE

5200000.ademange@ffhandball.net
06 14 47 15 38

Mourad OUAZIR

5200000.mouazir@ffhandball.net

Jessica IANNICELLI

5200000.formation@ffhandball.net
03 81 88 56 03

Joëlle DEMOUGE

j.demouge@ffhandball.net

Pour aller plus loin...

Site internet - [Ligue Bourgogne Franche-Comté](#)
[Le guide - Recruter un apprenti](#) !

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Il s'agit d'un contrat en alternance associant des formations et l'acquisition d'un savoir-faire par l'exercice en entreprise d'une activité professionnelle en relation avec les qualifications recherchées. Ce contrat est mis en œuvre sur la base d'une personnalisation des parcours de formation.

OBJECTIF

Favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle ; préparer l'obtention d'un diplôme d'État inscrit au RNCP dans la branche du sport ; préparer l'obtention d'un autre CQP ou d'un titre professionnel ayant fait l'objet d'un agrément par la CPNEF du sport

FINANCEUR

AFDAS

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA STRUCTURE

- Adhérer à l'AFDAS (OPCO de la branche sport),
- S'acquitter des cotisations,
- Identifier obligatoirement un tuteur qualifié appartenant à la structure

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA PERSONNE

Demandeur d'emploi inscrit à pôle emploi
Dès 18 ans

AUTRES CONDITIONS PARTICULIÈRES

Les formations visées doivent représenter au moins 25% du temps de travail

Les diplômes ou titres visés doivent être enregistrés au RNCP

L'aide unique concerne les diplômes de niveau III & IV uniquement.



CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



FINANCEMENT POSSIBLE

- Allègement général des charges sociales
- Aide à la fonction de tuteur
- Aide forfaitaire de 2000 € de pôle emploi pour les + de 26 ans sous conditions de revenus
- Prise en charge des frais annexes (déplacement, hébergement, restauration...) sous conditions



DURÉE

6 à 12 mois, et jusqu'à 24 mois si la durée de la formation l'exige.



RESTE À CHARGE DE LA STRUCTURE

Réalisez une simulation sur le [site](#)

Cliquez [ici](#) pour la simulation



PROCÉDURE DE MISE EN OEUVRE

Etape 1 - Télécharger le [CERFA](#)



Etape 2 - Prendre contact avec 5200000.formation@ffhandball.net pour le remplir

Attention ! Dans tous les cas ne remplir que les parties «Employeur» et «Apprenant».

Les 3 exemplaires avec signatures originales sont à envoyer par voie postale à la Ligue.



CONTACT

Mourad OUAZIR

5200000.mouazir@ffhandball.net

Jessica IANNICELLI

5200000.formation@ffhandball.net

03 81 88 56 03

Pour aller plus loin...

Site internet - [Ligue Bourgogne Franche-Comté](#)

Document AFDAS - [Contrat de professionnalisation](#)

EMPLOI ANS

Il s'agit d'une aide de l'Agence Nationale du Sport (ex CNDS) destinée à la création ou la consolidation d'emploi sportifs. Sont visés les postes d'éducateur sportifs, agent (e)s de développement et «emplois structurants» pour le handball.



OBJECTIF

Accompagner à la professionnalisation des clubs et instances du handball sur tout le territoire en encourageant financièrement les initiatives de professionnalisation. L'aide «Emploi ANS» est non cumulable avec un autre dispositif.



FINANCEUR

DDCS de votre département ou DRJSCS (future DRAJES)
en lien avec la Ligue de Handball BFC



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA STRUCTURE

Club affilié à la FFHB ou instance fédérale
Respect de la note d'orientation de la FFHB
«[NOTE D'ORIENTATION ANS EMPLOI 2020](#)»



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA PERSONNE

Educateur sportif titulaire d'une carte professionnelle en lien avec l'activité «handball» ou en formation d'état (Titre à finalité professionnelle...)



AUTRES CONDITIONS PARTICULIÈRES

Déposer un dossier auprès de la commission emploi le plus tôt possible.

Les commissions régionales de l'emploi se réunissent les 16 avril, 18 juin et 3 septembre.

Passé ce délai l'aide sera étudiée au mieux en 2021 et selon les nouveaux critères en vigueur.



EMPLOI ANS



FINANCEMENT POSSIBLE

- Aide plafonnée à 24 000 euros sur 2 ans pour un emploi en CDI à temps plein.
- Aide proratisée en fonction de la quotité et de l'adéquation des missions avec la note d'orientation le cas échéant.



RESTE À CHARGE DE LA STRUCTURE

Selon le salaire et le montant de l'aide octroyé.



DURÉE

24 mois maximum



PROCÉDURE DE MISE EN ŒUVRE

Etape 1 - Contacter le référent emploi de votre DDCCS(PP) pour présenter votre projet



Etape 2 - Remplir et retourner le dossier «[Emploi ANS](#)» à votre DDCCS(PP)



Etape 3 - Si votre dossier est retenu, vous en serez notifié et vous pourrez bénéficier des aides



CONTACT

Mourad OUAZIR
5200000.mouazir@ffhandball.net

Joëlle DEMOUGE
jdemouge@ffhandball.net

Pour aller plus loin...

Note d'orientation - [ANS EMPLOI](#)

Synthèse - [Priorité emploi ANS](#)

PRAEA-BFC

Programme Régional d'Aide à l'Emploi Associatif est un dispositif initié par le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté pour soutenir la création et la pérennisation d'emploi sportif.



OBJECTIF

Bénéficier d'une aide à l'emploi pour toute :

- Création d'un CDI ou d'un CDD de 18 mois,
- Transformation d'un CDD en CDI,
- Transformation d'un temps partiel en temps complet,
- Pérennisation d'un contrat aidé



FINANCEUR

Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA STRUCTURE

- Être une association loi 1901 (hors comités et ligue)
- Avoir son siège social et ses activités en BFC
- Créer ou pérenniser un emploi à temps plein en CDI ou CDD de 18 mois minimum
- Poste ayant des missions dites d'utilité sociale



AUTRES CONDITIONS PARTICULIÈRES

Possibilité d'utiliser le dispositif pour pérenniser un emploi

Jusqu'à 3 dossiers par club et illimité pour les Groupements d'Employeurs



PRAEA-BFC

FINANCEMENT POSSIBLE

- 333 postes financés chaque année jusqu'en 2022 à hauteur de 12 000 € sur 18 mois répartis en 2 enveloppes de :
 - 7 000 € au titre du salaire
 - 5 000 € au titre de l'investissement matériel tels que définit dans le règlement général téléchargeable [ici](#)
- Cumul possible avec d'autres dispositifs hors emploi ANS et apprentissage.

DURÉE

18 mois

RESTE À CHARGE DE LA STRUCTURE

Salaire mensuel déduit d'un montant de 389 € + l'aide à l'investissement matériel de 5 000 € sur présentation de justificatifs.

PROCÉDURE DE MISE EN ŒUVRE

Etape 1 - Télécharger le guide de dépôt en ligne ici <https://www.bourgognefranche-comte.fr/node/263>



Etape 2 - Se connecter sur la plateforme de subventions de Conseil Régional et suivre les instructions, cliquez [ici](#) !

CONTACT

Yvan TRELLU

yvan.trellu@bourgognefranchecomte.fr

Tel. 03 63 64 20 58

Pour aller plus loin...

<https://www.bourgognefranchecomte.fr/node/263>

EMPLOI FRANC

Programme d'aide à l'embauche des personnes résidants en QPV.

OBJECTIF

Lutter contre les phénomènes de discriminations liés à la localisation des personnes (QPV) et favoriser l'emploi durable, la mobilité professionnelle des personnes résidants dans les QPV.

FINANCEUR

Pôle emploi

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA STRUCTURE

Toutes les associations sportives mentionnées à l'article L. 5134-66 du Code du travail

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA PERSONNE

Uniquement les personnes ayant un domicile en zone dite QPV qu'elles soient demandeur d'emploi, inscrit à Pôle emploi en catégorie 1, 2, 3, 6, 7, 8 ; adhérent à un contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ; jeune suivi par une mission locale (*quel que soit son âge ; son niveau de diplôme ; son temps de travail au moment de l'embauche ; sa rémunération au moment de l'embauche*).

FINANCEMENT POSSIBLE

- Pour un contrat en CDI l'aide est de 5 000 € par an pendant 3 ans soit 15 000 € au total
- Pour un contrat en CDD d'au moins 6 mois l'aide est de 2 500 € par an pendant 2 ans soit 5 000 € au total

RESTE À CHARGE DE LA STRUCTURE

Salaire mensuel déduit de l'aide en fonction du contrat en CDD ou CDI

DURÉE

2 ans pour un CDD
3 ans pour un CDI

PROCÉDURE DE MISE EN ŒUVRE

Prendre rdv avec un conseiller pôle emploi

CONTACT

Pôle emploi

Service employeur - n° unique : 3995

Pour aller plus loin...

<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/emplois-francs/article/embaucher-une-personne-en-emploi-franc>

DISPOSITIF HORS EMPLOI

Service civique

#LePouvoirDetreUtile

Il ne s'agit pas d'un emploi, il n'y a pas de contrat de travail. C'est du volontariat. Il s'agit d'un engagement volontaire pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général.



OBJECTIF

Pensé avant tout comme la rencontre entre un projet associatif relevant de l'intérêt général et le projet personnel d'engagement d'un jeune, les missions de Service Civique doivent permettre d'expérimenter ou de développer de nouveaux projets au service de la population, de démultiplier l'effet bénéfique d'actions existantes en touchant davantage de bénéficiaires, ou de renforcer la qualité du service à la population déjà rendu par vos salariés, agents, stagiaires et/ou bénévoles.



FINANCEUR

Agence Nationale du Service Civique pour l'indemnité forfaitaire (État)
+ FFHB pour l'indemnité complémentaire à hauteur de 100 €.



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA STRUCTURE

Club affilié à la FFHB ou instance fédérale
1 ou 2 volontaire(s) maxi par saison
(renouvelable chaque saison dans la limite du contingent fixé par la FFHB pour chaque ligue)



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA PERSONNE

Être âgé de 16 à 25 ans
N'avoir effectué aucune autre mission de service civique précédemment.



DISPOSITIF HORS EMPLOI

Service civique

#LePouvoirDetreUtile



FINANCEMENT POSSIBLE

Agence Nationale du Service civique pour l'indemnité forfaitaire + FFHB pour l'indemnité complémentaire à hauteur de 100 €.



RESTE À CHARGE DE LA STRUCTURE

10 € / mois / volontaire



DURÉE

6 à 10 mois non renouvelable



PROCÉDURE DE MISE EN OEUVRE

Contactez la personne ressource pour obtenir le dossier et les éléments spécifiques en envoyant votre demande à l'adresse :

5200000.dev@ffhandball.net



CONTACT

Alexandra DEMANGE

5200000.ademange@ffhandball.net

06 14 47 15 38



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun
au service de tous

Pour aller plus loin...

<http://liguebfc-handball.fr/services-civiques>

<https://www.service-civique.gouv.fr/>

CONTACT

Responsable pédagogique IDSF

DEMOUGE Joëlle - j.demouge@ffhandball.net

.....

Responsable administratif

IANNICELLI Jessica - 5200000.formation@ffhandball.net - 06 23 49 72 42

.....

Chargé de mission

OUAZIR Mourad - 5200000.mouazir@ffhandball.net

.....

Conseillère en formation

DEMANGE Alexandra - 5200000.demange@ffhandball.net

.....

Coordinateur pédagogique TITRE 5

KEITA Nicolas - 5271000.nkeita@ffhandball.net

.....

Coordonateurs pédagogique TITRE 4

DEMANGE Alexandra - 5200000.ademange@ffhandball.net
STUNALT Cyril - 5221000@ffhandball.net



IDSF
Institut de Développement
du Sport par la Formation



**LIGUE BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**
FFHANDBALL

